



Centre Ressources Illettrisme et Analphabétisme  
de l'Indre

# Point à la ligne.

**En direct de l'Indre...**

Supplément départemental au numéro 6 de « Singulier Pluriel »

## Des chiffres pour éclairer nos actions et nos politiques

L'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme a engagé avec l'INSEE et plusieurs de ses partenaires un travail de mesure du nombre de personnes adultes en situation d'illettrisme sur le territoire métropolitain, afin de savoir où et comment faire porter les efforts et articuler les actions.

Le CRIA de l'Indre souhaite vous informer de façon précise sur la problématique de l'illettrisme au plan local.

Les chiffres présentés ci contre donnent une idée de l'ampleur du phénomène et doivent alerter chacun d'entre nous sur la nécessité d'agir.

Nous présentons dans cette page les actions en cours au plan départemental à l'initiative de la DDTEFP et du Conseil Général de l'Indre.



## Illettrisme et formation

Les dispositifs de formation spécifiquement dédiés aux personnes en situation d'illettrisme permettent la prise en charge d'environ 250 personnes à l'année, soit un taux de réponse de 1,2 %.

Ce chiffre peut sembler dérisoire au regard de l'ampleur du phénomène.

Il faut savoir que les actions ouvertes à l'année, malgré les efforts des différents acteurs ont du mal « à faire le plein ».

Une des plus grandes difficultés de la lutte contre l'illettrisme est liée au repérage des personnes en difficulté : l'ensemble des politiques mises en œuvre en la matière doivent prendre en compte cet obstacle majeur que constitue l'identification des personnes concernées

Il est important de souligner que les dispositifs de formation sont très peu fréquentés par les personnes de plus de 45 ans alors qu'un réel besoin existe auprès de cette tranche d'âge (voir encadré ci contre)

Une réflexion à ouvrir sans aucun doute..

Plus que jamais, information, sensibilisation sont à l'ordre du jour dans l'ensemble des corps sociaux (structures d'accueil, collectivités, entreprises, financeurs, politiques... ) pour que recule enfin l'illettrisme sur nos territoires .

## La situation dans l'Indre: 21 000 personnes en situation d'illettrisme

1 554 habitent une zone urbaine sensible :  
St Jean, Beaulieu, Vaugirard



### Illettrisme des villes, illettrisme des champs...

Les personnes en situation d'illettrisme dans l'Indre :

11 700 vivent sur l'agglomération Castelroussine

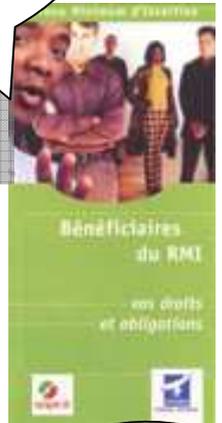
10 150 habitent à la campagne ou dans une ville de moins de 10 000 habitants : Une situation en apparence équilibrée mais qui présente des particularismes, spécifiquement en zone urbaine.

883 sont inscrits au RMI  
Soit 26% de la population de référence.

## Illettrisme, emploi et minima sociaux

Les personnes en situation d'illettrisme dans l'Indre :

10 400 ont un emploi salarié  
Un millier sont au chômage



## Illettrisme , sexe et âge

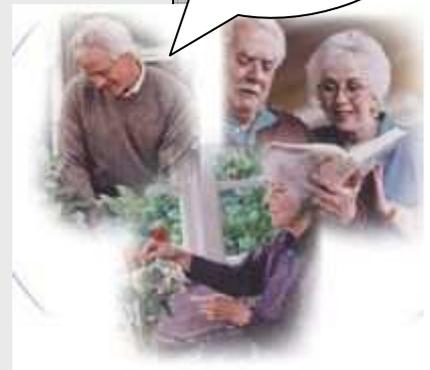
La sur-représentation des personnes de plus de 60ans dans le département (29 %, contre 21% moyenne nationale) induit un plus grand nombre de ces personnes en situation d'illettrisme. Mais la non concordance des tranches d'âge dans l'étude IVQ de l'INSEE rend toute extrapolation hasardeuse.

Toutefois, cette étude met en évidence que la proportion de personnes en situation d'illettrisme est plus forte pour les groupes d'âge les plus élevés.

59% sont des hommes, 41% des femmes (bravo mesdames) chiffres corroborés par les statistiques des JAPD qui mettent en évidence un meilleur niveau des jeunes filles.

Paradoxalement, les dispositifs de formation aux savoirs de base accueillent plus de 75% de femmes. Cherchez l'erreur!

Plus de la moitié des personnes en situation d'illettrisme ont plus de 45 ans!





## Lutte contre l'illettrisme et l'analphabétisme : le ROTARY CLUB s'engage!

Depuis septembre 2004, le CRIA de l'Indre, en partenariat avec le Contrat de ville, Vivre St Jean, L'AGEC (EQUINOXE et APOLLO Maison de l'Image) a initié un projet visant à valoriser les productions écrites des personnes suivant les cours d'alphabétisation dans les différents quartiers de la ville.

Un groupe d'une dizaine de bénévoles s'est investi sur ce projet et nous avons sollicité des concours financiers auprès de divers organismes afin de lui permettre de se concrétiser.

C'est ainsi que le ROTARY-Club de Châteauroux a répondu présent. Le courant est vite passé entre son président de l'époque Georges EID et l'équipe du CRIA, d'autant que l'année 2006 est placée pour cette organisation internationale sous l'égide de l'alphabétisation.

La contribution du ROTARY a pris comme support une représentation du cirque de Chine au printemps dernier à Equinoxe, spectacle auquel ont assisté une centaine de personnes concernées par les actions d'alphabétisation, invitées par le ROTARY. Une partie de la recette de la soirée financée par le Rotary et Equinoxe a permis le versement d'une somme de 1 500 euros pour aider à la réalisation du projet accompagné par le CRIA.

Le 20 juillet dernier a eu lieu la remise du chèque lors d'une petite cérémonie au siège du ROTARY en présence de Georges EID, ex président, de Christian BALDNER président actuel de la section et François-Xavier ROY, responsable du CRIA de l'Indre.

Un grand merci à tous les membres du ROTARY club de Châteauroux qui se sont mobilisés pour la circonstance et aux partenaires de ce projet, spécialement François Claude, Directeur d'EQUINOXE et le Conseil Général de l'Indre.



François-Xavier ROY, Georges EID et Christian BALDNER lors de la cérémonie de remise du chèque du ROTARY-Club, le 20 juillet dernier.

## 2006/2007: les actions de formation dans l'Indre

La DDTEFP a lancé son appel d'offres du programme IRILL : 6 organismes ont été retenus et conventionnés pour mener des actions sur le territoire départemental: ASSOFAFAC, l'ATELIER des MOTS, le GRETA, l'IFREP, L'INIREP, PROFORMA.

Le Conseil Général de l'Indre a lancé en juillet dernier une consultation relative (entre autres) à l'amélioration des compétences de base des bénéficiaires du RMI et à destination des populations « gens du voyage ». ASSOFAFAC a été retenu pour ces deux lots. Précisions dans le prochain numéro.

Le Conseil Régional avec l'offre VISAS Lire écrire, Maths et Raisonnement logique permet également la prise en charge de publics ne maîtrisant pas les savoirs de base.

Au total, l'ensemble de ces dispositifs permettent la prise en charge d'environ 300 personnes au plan départemental, ce qui semble correspondre aux capacités actuelles de repérage et d'identification du public.

Cette offre est complétée par le dispositif de formation linguistique de base du FASILD. Renseignements complémentaires au CRIA : 02 54 24 01 32



Les lieux et dispositifs de formation à l'apprentissage du français et aux savoirs de base dans l'Indre  
Annuaire 2006/2007

La couverture de l'annuaire en cours de finalisation.

Dans un premier temps, ce guide sera téléchargeable sur le site [WWW.els.new.fr](http://WWW.els.new.fr) au format PDF afin de permettre une mise à jour régulière des données

Sortie prévue début octobre

**CRIA de l'Indre 02 54 24 01 32**

L'annuaire recensant les lieux et actions de formation dans l'Indre est en voie d'achèvement.

Il s'agit d'une première. La collecte et la mise en forme des données recueillies est une tâche assez complexe. Plusieurs réunions de travail au CRIA et à l'ELS nous ont permis d'aboutir.

Vous y trouverez:

- La présentation des organismes de formation conventionnés pour les formations aux savoirs de base;

- La liste et les lieux de formation où ces formations sont dispensées, les conditions d'accès à ces formations et tous renseignements utiles pour faciliter l'accès des publics aux dispositifs en place.

- 20 pages d'informations et de renseignements concrets avec une mise à jour mensuelle des données: ouverture de nouveaux dispositifs, nombre de places disponibles...

La mise en ligne vous sera précisée par voie de presse et sur le site Internet de l'ELS.

## Journée mondiale de l'alphabétisation: le CRIA participe à une émission de Radio sur France Bleu

Le 8 septembre était célébrée la 40ème journée internationale de l'alphabétisation, sous l'égide de l'UNESCO.

Il faut bien dire que cette journée est peu médiatisée en France pour des raisons essentiellement de terminologie, puisque la France est le seul pays à distinguer analphabétisme et illettrisme. De ce fait, on dénombre moins d'1% d'analphabètes en France, ce qui ne mérite pas qu'on y consacre une journée! Rendons hommage à France Bleu qui chaque année met un point d'honneur à y consacrer un temps d'antenne. Ce fut l'occasion de rappeler qu'au-delà des querelles de terminologie, 10% des français ne maîtrisent pas correctement les savoirs fondamentaux, soit plus de 3 millions de personnes adultes (entre 18 et 65 ans)

### EMPLOYEURS: pensez au DIF!

La nouvelle loi sur la formation professionnelle a institué pour chaque salarié le DIF (Droit Individuel à la Formation) qui représente un capital de 20 heures de formation annuel cumulable. A ce jour, de 40 à 60 heures sont déjà capitalisées pour la plupart des salariés. Les actions de remise à niveau, de formation aux écrits professionnels ou de lutte contre l'illettrisme sont tout à fait éligibles.

N'hésitez pas à demander conseil à votre OPCA, consultez le CRIA ou votre organisme de formation habituel.